

Durée**3 jours soit 21 heures en présentiel****Objectifs**

- Accord sur les objectifs réels de la formation en fonction du degré de connaissances et du degré de fonctionnement
- Pouvoir exercer son mandat en connaissance de causes et de conséquences.
- Travailler la posture : positionner les missions SSCT du CSE, parmi les autres missions de l'instance CSE, et au milieu des enjeux syndicaux, sociaux, personnels et collectifs

Public

- **Elus en renouvellement de mandat exclusivement**

Date et lieu de formation**Date et lieu à définir****Nombre de participant(s)****XX personnes****Pédagogie**

- Présentation interactive
- Illustrations concrètes
- Moyens : PPT projeté et distribué

Suivi et évaluation des résultats

- Enquête de satisfaction
- Feuille d'émargement
- Attestation de formation
- Quizz

*Personne en situation de handicap, nous
Consulter directement

**En 2023, 83 % des élus formés, se disent
« très satisfaits »**

Programme

→ *Présentation et contextualisation de la formation & Distribution et explication du support de formation (1 h)*

Jour 1**Séquence 1 - Tenir son rôle d' élu au CSE en matière de SSCT (5 h 30)**

- Le champ d'action du CSE en matière de SSCT
- Les acteurs (rôle et responsabilités) du CSE en matière de SSCT
 - Membres
 - Partenaires
 - La commission santé et sécurité (si conditions figurant à l'article L2315-36 et 37)
 - Les représentants de proximité (si mis en place au titre d'un accord collectif)
- Les règles de fonctionnement du CSE en matière de SSCT (tenant compte de l'éventuel accord collectif en vigueur dans l'entreprise ou l'établissement)
- Les moyens de fonctionnement pour exercer les missions en matière de SSCT (tenant compte de l'éventuel accord collectif mis en place, cité ci-dessus)
- Les prérogatives du CSE en matière de SSCT
- L'entrave au fonctionnement du CSE

→ *Débriefe sur ce qui a été retenu (oralement) et ajustements (30')*

Jour 2

→ *Ajustement sur les attentes liées spécifiquement à la séquence 2 (15')*

Séquence 2 - Agir en prévention et promouvoir la prévention (6 h 15)

- De quoi parle-t-on en matière de SSCT au travail ?
 - Comprendre les différentes composantes de la santé : physique, mentale, sociale
 - Comprendre les différentes dimensions du travail
 - Comprendre le rapport entre la santé et le travail : les conditions de travail



- Identifier les risques professionnels
 - Les notions : risque, danger, exposition
 - Les risques : physiques, RPS, TMS ,etc...
 - Les facteurs de risque
- Agir en prévention
 - Les niveaux de prévention
 - Les actions de prévention
- Communiquer sur la prévention des risques professionnels
→ *Débriefe sur ce qui a été retenu (oralement) et ajustements (30')*

Jour 3

→ *Ajustement sur les attentes liées spécifiquement à la séquence 3 (15')*

Séquence 3 – Analyser les situations de travail (2 h)

- Les concepts clés du travail
- Les situations de travail sous différents angles d'analyse
- Les procédures à disposition du CSE pour analyser
 - L'enquête (délégation conjointe)
 - Les inspections
 - L'expertise
 - Les études libres
- Les outils mobilisables par le CSE
 - De recueil
 - De mesure
 - D'analyse
- Les essentiels de la gestion de projet

→ *QUIZZ (45')*



Séquence 4 – S’entraîner à manier les procédures et les outils (3 h 30)

- Procédures juridiques de fonctionnement du CSE en matière de SSCT
- Réaliser une analyse documentaire (sélectionner les documents, analyser les indicateurs ...)
- Réaliser une observation
- Mener des entretiens individuels et collectifs
- Savoir exploiter un questionnaire
- Savoir exploiter les résultats d’un rapport de mesures
- Appréhender la méthode de l’arbre des causes
- Réaliser une étude de TMS
- Réaliser une étude RPS
- Mettre en place une gestion de projet

→ *Débriefe sur ce qui a été retenu (oralement) & Questionnaire de satisfaction de fin de formation (30')*

